

# Faciliter une recherche collaborative en mutualisant des liens

- **Activité**

Mutualiser des liens Internet

- **Contexte didactique**

Pour **préparer un exposé**, la classe est divisée en deux. Une moitié est au C.D.I. sur recherche papier avec la documentaliste, l'autre en salle informatique avec le professeur de lettres. Travail par groupes (de 2 à 4 élèves), chaque groupe traitant un sujet différent. Les exposés peuvent être communs à plusieurs classes. La totalité du travail : recherche documentaire, tri des informations, impression ou enregistrement des documents s'étagera sur une semaine (soit deux séances au CDI, deux séances en salle informatique et une dernière séance informatique, en classe entière pour le tri final)

- **Contraintes matérielles**

Une salle informatique ; un réseau comprenant des espaces d'échange entre élèves où ils peuvent enregistrer, créer des dossiers par classe ; un accès Internet (Internet Explorer, Mozilla. . .)

- **Préparation**

Enregistrer dans l'espace d'échange élèves le fichier explicatif (cf. doc joint)

- **Compétences nécessaires au professeur**

Le professeur doit être familier de la navigation sur Internet, savoir se servir des « **favoris** », « **marque-pages** », « **signets** ». . . Être capable de créer une **arborescence** ou d'expliquer aux élèves comment créer des dossiers, sous-dossiers. . .

- **Plus-value**

La plus-value est de permettre aux élèves d'un même groupe de **travailler en commun** sur des postes séparés et de garder des traces de leurs recherches dans un dossier commun ; bref, de favoriser le travail de groupe, le partage des sources documentaires étant facilité. Ce dossier peut être aussi copié dans un espace réseau d'échange interclasses d'un même niveau. Le professeur peut aussi régulièrement vérifier les liens retenus par les élèves et leur pertinence (par exemple lien vers un site concernant l'Égypte antique pour un sujet sur scribes et copistes au Moyen Âge). Il pourra en cours de recherche signaler les erreurs aux élèves qui n'ont pas bien délimité le sujet. Ces dossiers peuvent être enregistrés par le professeur et conservés pour une année suivante. Ainsi, une seule classe peut utiliser, après sa propre recherche, le travail effectué une année précédente.

- **Récit bref**

En classe, les groupes de recherche ont été constitués, les sujets répartis et chacun explicité. Le professeur a élaboré avec le professeur documentaliste un planning pour la semaine consacrée à ce travail. Le professeur prend en salle informatique la moitié de la classe et répartit chaque groupe sur deux postes (de un à deux élèves par poste). En début de première séance, il explique (à l'aide du document « Créer des liens ») comment gérer des Favoris, indique l'emplacement des dossiers de destination (ou apprend aux élèves à créer un dossier, une arborescence –mais beaucoup ont cette compétence dès la 6e) et comment copier-coller un Favori. À la fin de chaque séance, il vérifie que les élèves ont bien transféré leurs favoris vers le dossier de destination. Entre deux séances, il enregistre sur un espace de stockage amovible (clé USB, par ex.) l'ensemble des dossiers et vérifie la pertinence des sites retenus. Il peut enfin, s'il travaille sur plusieurs classes du même niveau ou en parallèle avec un(e) collègue du même niveau compiler les liens de tous les groupes travaillant sur un même sujet en les rendant accessibles à tous.

- **Compétences B2i**

1) S'appropriier un environnement informatique de travail

C.1.3 Je sais organiser mes espaces de stockage.

2) Adopter une attitude responsable

C.2.7 Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective.

4) S'informer, se documenter

C.4.2 Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression)